

Si tu viens jamais en état de faire quelque chose pour mes pauvres frères et sœurs, ne les oublie pas. Embrasse-les pour moi. Adieu !

2^{me} LETTRE

Prison de Montréal, 20 décembre 1838 ⁽⁵⁾.

Ma chère épouse,

Je ne puis m'empêcher de profiter des forces que Dieu me laisse ce soir pour t'écrire de nouveau. J'espérais te voir — mais l'heure avancée de la veillée me fait perdre cette espérance. Oh ! qu'il m'eût été doux, que la mort m'eût été moins dure, si j'eusse pu te presser sur mon sein, te donner les derniers baisers et te faire de vive voix les recommandations que je désire te faire.

Il paraît donc que lorsque je te quittai en pleurs le 3 novembre, c'était pour ne plus te revoir. Eh bien ! Dieu l'a voulu ainsi ; que son saint nom soit béni ! Il ne faut pas murmurer contre ses décrets, il faut au contraire s'y soumettre, du meilleur cœur possible. Lui seul règle les événements de ce monde, nous devons donc le bénir de ce qu'il nous envoie des croix — c'est pour nous sanctifier. Pour moi, loin de murmurer contre sa Providence, je la bénis à chaque instant de ce que, ce qui aux yeux des autres paraît un grand malheur, il s'en sert pour m'ouvrir les portes du paradis. Que mon sort te soit un exemple ; appliques-toi à servir Dieu sans cesse et un jour nous nous réunirons dans le séjour céleste où le temps ne se divise pas par années, ni par heures, ni par minutes,

⁽⁵⁾ Cette lettre a dû être écrite vers 10 heures du soir. C'est après l'avoir écrite en tout cas, vers 11.30 heures, que le malheureux Cardinal reçut la visite de sa femme.